



Problème avec un organisme de crédit

Par **shivah**, le **16/04/2008** à **12:59**

bonjour,

je m'adresse à vous car j'ai un petit soucis avec un organisme de crédit et j'aimerais avoir quelques conseils. Mon ami(emprunteur) et moi(co-empruntrice) n'avons pu satisfaire a nos engagements envers l'organisme de crédit suite à des problèmes d'emploi (nous avons été licenciés). Par conséquent, l'organisme de crédit a saisi le véhicule. Mon ami,propriétaire de la voiture,étant absent ce jour-là, ils m'ont fait signé la carte grise alors que je n'étais pas la propriétaire. Est-ce légal?

par ailleurs, la voiture a normalement été vendue aux enchères en juillet 2007 mais nous n'avons jamais reçu de document nous informant, ni si la vente a bien eu lieu et pour quel montant, ni si suite à la vente nous étions encore redevable de quelquechose. Mais la semaine dernière un huissier nous a remis une injonction de payer. Celui-ci nous a conseillé de faire opposition. Que puis-je faire? Dois-je prendre un avocat?

Merci pour votre aide.